

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Commissariat à la Sécurité
Alimentaire (CSA)

Projet de Mobilisation des Initiatives
en matière de Sécurité Alimentaire
au Mali (PROMISAM)



REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

REGION DE MOPTI
Cercle de Bankass
Commune rurale de Tori

PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE RURALE DE TORI

2007- 2011

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



DECEMBREE 2006

Première partie

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La sécurité alimentaire correspond à la capacité de toute personne de posséder à tout moment un accès physique et économique aux besoins alimentaires de base selon la définition du PAM.

Elle est également définie comme étant l'accès pour toute personne et à tout moment une alimentation saine et suffisante pour mener une vie active en pleine santé.

Il est par conséquent important de noter que notre pays a été victime d'une insécurité alimentaire dans les années 70 et 80.

La commune de Bankass n'est pas en reste de cette situation. Actuellement cette insécurité alimentaire subsiste surtout pendant la période juin à novembre.

Elle a pour causes principales :

- Insuffisance de terre cultivable
- les parasites,
- l'accès limité à la technologie améliorée
- les pertes après récoltes
- une faible pluviométrie
- vente précoce des céréales.

Toutes ces causes sont de nature à provoquer une rupture à l'accès aux aliments pour les populations.

Les groupes les plus vulnérables sont les femmes, les enfants et les personnes âgées.

Pour réduire la rupture de céréales dans la commune de Bankass, que le conseil communal a élaboré le présent document du plan de sécurité alimentaire avec l'appui des différents acteurs.

La mise en œuvre du présent plan a pour objectifs :

- D'assurer la sécurité alimentaire pour les populations à tout moment dans la commune.
- De contribuer au développement économique, social et culturel de la commune.

II. METHODOLOGIE :

1. Les Préalables :

Le processus s'est déroulé en 2 grandes phases qui ont nécessité chacun un certain nombre d'étapes :

- l'autoévaluation et sa validation par le conseil communal
- la validation de la situation de référence de la commune
- la décision d'élaboration PSA en session du conseil communal, animateurs et rapporteurs villageois pour étapes et outils de planification et ou diagnostic villageois.

Dans le cadre de l'élaboration du plan de sécurité alimentaire de la commune de Bankass, différentes activités ont été entreprises.

Les 28 et 29 septembre 2006, s'est tenu à Bankass un atelier de formation des acteurs.

Il a regroupé les sous-préfets du cercle de Bankass, les maires et les secrétaires généraux des douze communes du cercle, une femme rurale et un jeune rural par commune, le conseil de cercle et les services techniques du cercle de Bankass. A la suite de cet atelier ont eu lieu successivement à Bankass la restitution de l'atelier de formation le 10 novembre 2006, les journées de concertation /consultation intercommunautaire du 23 au 24 novembre 2006, l'atelier de planification du 27 au 28 novembre 2006, la restitution et la validation le 29 Novembre 2006, le conseil communal en sa session extraordinaire en date du 29 novembre 2006 a adopté le plan de sécurité alimentaire de la commune rurale de Bankass.

2. La programmation proprement dite :

Elle a suivi les étapes suivantes

La campagne d'information des populations et le diagnostic villageois pour l'identification des problèmes liés à la sécurité alimentaires.

- la journée de concertation intercommunautaire
- l'atelier de planification communale
- l'atelier de validation par l'ensemble des participants et l'adoption du plan par le conseil communal ; et puis l'envoi du document à la tutelle pour approbation
- la restitution du plan par les élus aux populations des différents villages de la commune.

III. PRESENTATION DE LA COMMUNE DE TORI

3.1. Situation générale de la commune

3.1.1 Organisation administrative :

Référence la loi n°96-059 du 4 novembre 1996 portant création des communes au Mali.

Le conseil communal qui est l'organe de décision est composé de 17 conseillers dont 1 femme qu'elle même membre du bureau communal. Le bureau communal organe exécutif est constitué du maire et de ces 3 adjoints.

L'état est représenté par le sous préfet qui réside à Diallassagou ex chef lieu d'arrondissement. La commune est composée de 11 villages officiels et de 12 hameaux.

Chaque village est administré par un conseil de village formé du chef de village et des conseillers villageois dont le nombre varie suivant la taille de la population.

Les services déconcentrés de l'Etat dans la commune sont : La santé, l'éducation et l'agriculture.

3.2. Situation de l'environnement naturel

La commune de Tori est limitée :

Au sud et à l'ouest par la commune de Sokoura ;

Au Nord et au nord -ouest par la commune de Ségué ;

A l'Est au Nord-Est par la commune de Diallassagou ;

Au sud-est par la commune de Baye.

La commune s'étend de l'Est à l'Ouest sur 27 km et du Nord au Sud sur 16 km.

La commune comporte une seule zone agro écologique, à savoir la plaine.

L'environnement naturel est fragilisé par la pression combinée de l'agriculture et de l'élevage.

Le relief est constitué par une vaste plaine quasi-sablonneuse. La commune n'a pas de colline et les bas-fonds se limitent aux lieux où stagnent les eaux de pluies. La végétation est du type sahélien avec une pluviométrie moyenne annuelle avoisinant les 500 mm par an.

3.2.1 Ressources en terres

Dans la plaine toutes les terres sont occupées par l'agriculture. La dégradation des terres est très poussée et l'ensablement pose des problèmes. Les sols sont érodés. La jachère est très peu pratiquée. La zone Sud- Est de la commune vers la zone de Gouary est très fertile. La terre est argilo limoneuse ou argileuse.

Les espaces pastoraux et agricoles diminuent d'année en année à cause des pressions démographiques, des techniques de cultures et de l'insuffisance des pluies.

3.2.2 Ressources en eau

Les mares saisonnières tarissent précocement. Elles constituent les eaux de surface. Il existe 29 forages équipés de PMH et une adduction d'eau sommaire dans le village de Tori. Il existe plus d'une dizaine de puits moderne à grand diamètre dans la commune.

Les eaux souterraines sont relativement profondes (25 à 45 m) et discontinues entraînant ainsi une faible couverture en eau potable et d'abreuvement des animaux.

3. 2. 3 Ressources forestières, fauniques et halieutiques

Ressources forestières La végétation naturelle est clairsemée et se reproduit difficilement à cause des pressions exercées par les hommes. Les espèces qu'on y retrouve sont : Balanza, Prunier, Kapokier, Karité, Tamarinier, Baobab, Tanier, Combretacées, Lannéa acida, le Guiera senegalensis, Neem et des acacias ainsi que quelques Ziziphus. Les fourrages aériens sont essentiellement composées d'acacias, Ptorocarpus érinaceus, de ptorocarpus lucens dans la zone de Gouary, mais composé uniquement de feuilles de Balanzan dans les autres localités.

Ressources fauniques : La faune est très pauvre, on y rencontre des lièvres, écureuil, tortue et singes. Les grands fauves (lion, panthère) ont disparu depuis 1945. Cependant ces fauves sont partis par la forêt de Samori ou ils sont même rares de nos jours.

Quant à l'avifaune elle est dominée de pintades, outardes, garde bœufs, tourterelles, corbeaux, canards, et des cannes pêcheurs.

Ressources halieutique : La commune ne dispose pas de ressources halieutiques.

3. 3. Caractéristiques démographiques

Environnement démographique – Etablissements humains

La population totale de la commune de Tori est de 14 270 habitants (DRPSIAP MOPTI 2006) dont 51 % de femmes.

A cause de la pauvreté de nombreux actifs (jeunes gens) vont à l'exode pour soutenir les familles restées aux villages ou préparer leurs mariages.

Ce mouvement migratoire connaît de nos jours quelques difficultés comme la propagation des IST-VIH/SIDA, le trafic des enfants et l'exploitation du travail des enfants.

Ethnies : Les Dafing, Dogon, Peulh, et Mossi sont les principales ethnies qu'on y rencontre dans la commune.

La commune de Tori est caractérisée par un fort mouvement migratoire des populations surtout vers la côte d'ivoire.

3. 4 Situation socio-économique de la commune

3. 4. 1 Environnement social :

Les organisations paysannes de la commune sont :

- ⇒ Ton villageois dans tous les villages;
- ⇒ 12 (douze) Associations villageoises ;
- ⇒ cinq (5) coopératives ;
- ⇒ Des groupements féminins par village et hameaux.

Dans chaque village il existe des organisations traditionnelles d'entraide mutuelle

3.4.2 Education :

La commune dispose de treize (12) écoles fondamentales dont un second cycle, 7 écoles communautaires, 4 écoles publiques de premier cycle, 1 medersa (4 enseignants).

L'ensemble des écoles de 1^{er} cycle est constitué de 24 enseignants dont 7 femmes et le second de 7 enseignants dont 1 femme. La medersa de Tori a atteint la 6^{ème} année et a participé à l'examen de passage pour la 7^{ème} année cette année (2005).

L'effectif des élèves du 1^{er} cycle pour l'année scolaire 2004-2005 est de 2916 dont 1609 garçons et 1307 filles et celui du second cycle est de 163 dont 46 filles et 117 garçons.

Le taux de scolarisation reste tout de même faible dans la commune suite à la faible scolarisation des enfants, à la prise en charge difficile des élèves et aux faibles conditions d'accueil des établissements.

Les CED de Tori, Pourafitini, et ogoboro totalisent 52 apprenants soit 24 filles et 28 garçons. Ils sont encadrés par trois (3) éducateurs soit un éducateur par centre.

S'agissant de l'alphabétisation, avec les interventions des ONG comme l'ex SOS Sahel et FENU de nombreux villages de la commune ont bénéficiés de l'alphabétisation fonctionnelle en langue du milieu. Aujourd'hui la plupart de ces centres ne sont plus fonctionnels par manque d'alphabétiseurs motivés, de matériels et d'équipements.

3.4.3. Santé :

La commune compte qu'un seul CSOM géré par une association dénommée ASACO.

La prise en compte des villages situés sur la falaise pose problème à cause de leur distance

(Tira est à plus de 20km de Tori) et de l'accès difficile de la zone (montagne).

L'aire de santé est constituée de 23 villages.

Avec les deux (2) campagnes de vaccination de polio 2005 tous les enfants ont été vaccinés contre ce fléau.

La motivation des femmes en CPN et CPON par les moustiquaires et nourrissons est un facteur encourageant pour la bonne fréquentation du centre.

L'aire de santé du CSOM de Tori couvre les villages et hameaux de la commune ainsi que certains villages de la commune de Sokoura et Ségué situés sur la falaise. Les maladies courantes sont : la diarrhée, les infections respiratoires aiguës, le paludisme, les parasitoses, la bilharziose, les IST et les maladies maternelles et infantiles.

Le personnel sanitaire est composé d'un ICPM, d'un aide soignant, un gérant, et de deux matrones. Le taux de fréquentation du centre est relativement faible à cause de la pratique importante d'automédication et de difficultés d'accès au centre pour certains villages.

3. 4. 4 Environnement économique

L'économie de la commune est basée essentiellement sur l'agriculture, l'élevage et le petit commerce.

Le système de production est agro-sylvo -pastorale

3.4.4.1. Agriculture : L'agriculture est essentiellement basée sur la culture du mil avec comme Spéculation secondaire : le fonio, le sorgho, le maïs, l'arachide, le maraîchage, le niébé, le vouandzou, le sésame et le dâh.

L'agriculture est actuellement confrontée à la baisse de la productivité des terres due essentiellement à la pauvreté des sols et l'insuffisance des pluies.

L'association féminine de Tori œuvre depuis 1996 grâce au PCAP, pour la production maraîchère sur une superficie de 1,5 ha et à l'aide d'un puits de 22 m de profondeur.

Situation de l'agriculture

Spécifications	Mil	Sorgho	Fonio	Arachide	Dah	Sésame	Niébé
Production en tonne campagne 2003-2004	3992	369	140	360	5	13	60
Production en tonne campagne 2004-2005	3310	312	125	300	7	8	63

En matière de production maraîchère la moyenne par campagne et par spéculations se dégage comme suite :

- La tomate : 28 t/ha
- L'aubergine : 35t/ha
- La pomme de terre : 20t/ha
- L'échalote : 25t/ha
- L'ail : 7t/ha
- La laitue : 6t/ha
- Le chou : 30t/ha

Source: SLACAER Bankass.

La culture du niébé fourrager est amorcée grâce à l'appui du PAGTV, du SOS Sahel et du PASAOP.

3.4.4.2. Elevage :

L'élevage des bovins, ovins, caprins, asins, équins, camelins et volaille est pratiqué dans la commune.

Tableau : Effectif du cheptel de la commune

Espèces	Chevaux	Anes	Bovins	Ovins/caprins
Effectif	70	383	3000	4971

Source: SLACAER Bankass.

Les contraintes de l'élevage sont : insuffisance des points d'eau, obstructions des pistes de parcours et tarissement précoce des mares, la pauvreté et l'insuffisance des pâturages.

3.4.4.3. La pêche : La pêche est inexistante dans la commune.

3.4.4.4. Le commerce : Le commerce et l'artisanat sont entre autres les activités secondaires des populations. La commune dispose de deux (2) foires : celle de Tori qui se tient chaque vendredi et celle de Gouary chaque jeudi.

Ces deux marchés sont fréquentés par les populations de la commune et les forains venant des communes voisines, Mopti, Bankass et ceux du Burkina Faso.

Les principaux produits commercialisés sont : les céréales, le bétail, les produits manufacturés, produits maraîchers et divers.

3.5 Infrastructures et équipements collectifs :

Ecoles (1 ^{er} cycle)	12
Ecole 2 ^{ème} cycle	1
Bureau mairie en dur	1
Pompe solaire	1
Forages	29
Puits modernes à grand diamètre	10
Marchés	2

Mosquées -

3. 6. Réseau de transport et de communication

Pistes rurales difficilement praticables.

Antenne télé/FM de Bankass (situé à 65 km)

Antenne relais de la Radio Séno/ Bankass dont le relais est situé à Ségué permet la réception des émissions de la radio en FM.

Pour les populations, les déplacements sont assurés par les véhicules des forains, les charrettes, motos, bicyclettes.

La commune est traversée par une piste d'importance internationale car relie Mopti à Bobo-dioulasso (Burkina Faso) via Diarrassagou et Tori.

Tori est relié aux autres communes par des pistes rurales relativement sablonneuses.

Le centre de santé (CSCOM) dispose d'une radio de transmission qui permet de communiquer avec l'extérieur.

La commune dispose de seulement d'une moto pour le déplacement des agents et élus.

V. ATOUTS ET CONTRAINTES A LA SECURITE ALIMENTAIRE

1°) Les atouts :

- Abondance des ressources humaines
- Existence des mares saisonnières et un important cheptel

2°) Les contraintes à la sécurité alimentaire :

a) Disponibilité :

- Insuffisance de la production agricole et maraîchère
- Sous équipement des exploitants
- Insuffisance de produits phytosanitaires et semences.

b) Accès : Insuffisance et faible quantité de la banque de céréales.

c) L'utilisation : Insécurité sanitaire des aliments.

d) Stabilité : Rupture de stock pendant les périodes de soudure.

Deuxième Partie

Plan Quinquennal de Sécurité Alimentaire de la Commune de Tori

I. Plan d'Actions :

- Objectif Général : Contribuer à assurer la sécurité alimentaire des populations

Piliers	Contraintes	Objectifs Spécifiques	Résultats Attendus	Activités	Intervenants	Responsables
Disponibilité	Insuffisance de production céréalière	Augmenter la production céréalière	La production est augmentée céréalière	Aménager 4 périmètres irrigués	DRAMR	Maire
	Insuffisance des jardins maraîchers	Augmenter le nombre de jardins maraîchers	Les jardins maraîchers sont augmentés	Aménager 4 périmètres maraîchers	Protos	-//-
	Sous équipement des exploitants et insuffisance des produits sanitaires et semences	Doter les exploitants en matériel agricole et en produits phytosanitaires et semences	Les exploitants sont dotés en matériel agricole et en produits phytosanitaires et semences	Equiper les exploitants dotés en matériel agricole et en produits phytosanitaires et semences	SLACAER	-//-
Accessibilité	Insuffisance de banques de céréales	Augmenter le nombre de banques de céréales	Le nombre de banques de céréales a augmenté	Créé 5 banques de céréales	Etat Partenaires financiers	-//-
Utilisation	Insuffisance sanitaire alimentaire	Aliments dans les bonnes conditions	Les aliments sont bien conservés	Sensibiliser les populations par rapport à la conservation des aliments	Service d'hygiène et d'assainissement ONG Partenaire	-//-
Stabilité	Rupture de stock pendant les périodes de soudure	Stabiliser l'accès aux aliments pendant toute l'année	L'accès des populations aux aliments est assuré pendant toute l'année	Doter 5 banques en céréales pendant la période de soudure	Etat Partenaires financiers	-//-

Plan Quinquennal de Sécurité Alimentaire de la Commune de Tori

II. Evaluation du plan : (en milliers de F CFA)

	Activités	Indicateurs	Coût Total (en milliers de F CFA)	Coût par an					Localisation
				1	2	3	4	5	
Piliers	Aménager de 4 périmètres maraîchers	Aménagement de 4 périmètres maraîchers	20 000	5 000	5 000	5 000	5 000	-	commune
	Equiper les exploitants en matériel et intrants, semences	Toute la commune les 11 villages	33 000	10 000	10000	13 000			Commune
Accessibilité	Créer 7 banques de céréales	Création et construction de 5 banques de céréales dans la commune	125 000	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	
Utilisation	Sensibiliser les populations à la sensibilisation des aliments	Sensibilisation des populations de la commune	2500	500	500	500	500	500	Commune
Stabilité	Doter les 7 banques en céréales pendant la période de soudure	Dotation de 5 banques	25000	10 000	10 000	5000			commune
TOTAL			205 500	50500	50 500	48 500	30 500	25 500	

Plan Quinquennal de Sécurité Alimentaire de la Commune de Tori

III. Plan de Financement : (en milliers de F CFA)

Piliers	Activités	Coût Total (en milliers de F CFA)	Coût par Source de Financement				
			Commune	Etat	PTF	Populations	Autres
	Aménager 4 jardins maraîchers	20 000	2000		18 000	-	-
	Equiper les exploitants en matériel, semences et intrants agricoles	33 000	3300		29700	-	-
Accessibilité	Créer 5 banques de céréales	125 000	1250		123 750	-	-
Utilisation	Sensibiliser les populations à la conservation des aliments	2500	250	-	2250	-	-
Stabilité	Doter les 5 banques en céréales pendant la période de soudure	25 000	2500		22500	-	-
TOTAL		205 500	9 300		196 200	-	-